



Commission de la Digitalisation, des Médias et des Communications

Procès-verbal de la réunion du 07 juillet 2020

Ordre du jour :

1. En prévision de l'organisation à la Chambre des Députés d'un débat de consultation au sujet du service public dans les médias, réunion préparatoire avec des représentants
- des médias communautaires
et
- des radios locales
2. Divers

*

Présents : Mme Diane Adehm, M. Guy Arendt, Mme Djuna Bernard, M. Sven Clement, Mme Francine Closener, M. Marc Hansen, M. Pim Knaff, M. Claude Lamberty remplaçant Mme Carole Hartmann, Mme Octavie Modert, Mme Lydia Mutsch

M. David Wagner, observateur délégué

Mme Céline Flammang, M. Jacques Thill, du Service des Médias et des Communications

M. Guy Antony, Mme Lisa McLean, M. Lars Schmitz de Radio ARA

M. Serge Simon, M. Tom Streicher, de Radio R.O.M. a. s. b. l.

Excusés : Mme Francine Cocard, de l'Administration parlementaire
M. Carlo Back, Mme Carole Hartmann, M. Marc Lies, M. Roy Reding, Mme Viviane Reding, M. Serge Wilmes

*

Présidence : M. Guy Arendt, Président de la Commission

*

1. Débat de consultation sur le service public dans les médias, réunion préparatoire avec des représentants
- des médias communautaires
et
- des radios locales

M. le Président souhaite la bienvenue aux représentants de Radio ARA et des radios locales et rappelle que le débat de consultation de la semaine prochaine porte prioritairement sur le service public et que la question du financement de celui-ci sera traitée ultérieurement. M. le Président donne ensuite la parole aux représentants de Radio ARA.

M. Guy Antony, président de Mond op a.s.b.l. et bénévole de longue date auprès de Radio ARA, se montre convaincu que l'avenir des médias au Luxembourg doit être débattu en prenant en compte tous les aspects qui y ont trait.

Née de la libéralisation des ondes en 1991, Radio ARA existe depuis fin 1992. Dans la discussion autour de l'organisation du service public, Radio ARA défend depuis 2017 la thèse que, parallèlement à des médias à statut public et des médias à statut privé auxquels des missions de service publics ont été confiés, il faut également considérer des médias à statut associatif (le terme « *community media* » étant le plus souvent utilisé au niveau international) ayant notamment pour vocation et mission l'innovation, la liberté de parole, l'accès à l'antenne, la pluralité des opinions, une qualité élevée des contributions journalistiques, la participation et l'inclusion, ainsi que l'initiation et la formation aux médias pour les jeunes.

M. Lars Schmitz, *project manager* auprès de Radio ARA, donne des explications plus détaillées sur ce que l'on pourrait appeler le 3^e pilier du monde médiatique.

La définition de média associatif (*community media*), parfois également désignés comme « média communautaire » varie d'un pays à l'autre. Alors qu'en France, on parle de médias associatifs, les Allemands utilisent la dénomination de « *freie Medien* », alors que les organisations internationales comme le Conseil de l'Europe ou le Parlement européen utilisent le terme de « *community media* ». Ce terme est donc aussi repris dans la discussion actuelle.

Plusieurs organisations internationales comme l'UNESCO¹, le Conseil de l'Europe² ou le Parlement européen

M. Schmitz renvoie à la Recommandation CM/Rec (2018) du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe aux États membres³ sur le pluralisme des médias et la transparence de leur

¹ <https://en.unesco.org/themes/community-media-sustainability> Community media, whether broadcast or online, are crucial to ensuring media pluralism and freedom of expression, and are an **indicator of a healthy democratic society**. As an alternative medium to public and commercial media, as well as social media, they are characterized by their accountability to, and participation of, the communities they serve. They have a greater focus on local issues of concern and facilitate public platforms for debate and discussion.

² <https://www.coe.int/en/web/freedom-expression/community-media> Le Conseil de l'Europe reconnaît la valeur des médias associatifs comme source de contenu local, de diversité culturelle et linguistique, de pluralisme des médias, d'inclusion sociale et de dialogue interculturel.

Il soutient leur engagement en faveur de l'éducation aux médias et à l'information par le développement de la pensée critique et créative, et par la participation active à la production de contenus médiatiques.

³ https://www.coe.int/fr/web/freedom-expression/committee-of-ministers-adopted-texts/-/asset_publisher/aDXmrol0vvsU/content/recommendation-cm-rec-2018-2-of-the-committee-of-ministers-to-member-states-on-the-roles-and-responsibilities-of-internet-intermediaries?inheritRedirect=false

propriété (adoptée par le Comité des Ministres le 7 mars 2018, dans laquelle le Conseil de l'Europe recommande

« Les États devraient encourager et soutenir la mise en place et le fonctionnement de médias minoritaires, régionaux, locaux et associatifs à but non lucratif, y compris en instituant des mécanismes financiers pour favoriser leur développement. Ces médias indépendants permettent aux groupes de population et aux individus de s'exprimer sur des sujets qui touchent à leurs besoins et à leurs intérêts ; ils contribuent ce faisant à conférer une visibilité publique à des questions qui peuvent ne pas être exposées dans les médias majoritaires et à faciliter la mise en œuvre de processus de dialogue inclusifs et participatifs au sein des communautés et entre elles, ainsi qu'aux niveaux local et régional. »

D'après le Community Media Forum Europe⁴, dont Radio ARA fait partie, il existe en Europe plus de 2200 radios indépendantes et 521 chaînes de télévision⁵. Tous défendent leur indépendance. Ils appartiennent aux membres des associations porteuses. Le but de leurs activités n'est pas de réaliser du profit et tout bénéfice éventuel est réinvesti dans la structure. Leur financement repose sur une diversité des sources.

La société civile a accès aux moyens de production et de diffusion de ces médias, ce qui n'est pas le cas dans les médias privés ou publics « traditionnels ». Ce principe a pour conséquence une grande diversité dans l'approche et le traitement des sujets d'actualité.

L'ancrage dans le milieu local et régional permet de travailler à la base avec les personnes qui contribuent aux contenus de la radio. Le contact direct avec l'audience permet en outre un contrôle immédiat des contenus et constitue ainsi un garant de la qualité des contenus diffusés.

Depuis les années 1990, Radio ARA se charge de la formation de ses collaboratrices et collaborateurs et offre des stages et formations pour jeunes. La radio est ainsi devenue le tremplin pour la carrière professionnelle de nombreux jeunes.

L'éducation aux médias (media literacy), donc le développement des compétences de personnes de tout âge dans leur utilisation active et passive de contenus médiatiques.

La radio est aussi engagée dans la lutte contre des informations fausses ou erronées et les « bulles »⁶.

Radio ARA soutient l'inclusion sociale et la participation de toutes les personnes, considérant que l'accès aux informations est un droit fondamental. La radio renforce ainsi les contacts et la communication entre différents milieux sociaux.

Tous ces éléments (et ceux qui sont énumérés plus bas) comptent parmi les missions de service public.

Plaçant ces éléments dans le contexte de l'avenir des médias au Luxembourg et dans le monde, on note que la presse est soumise à une évolution considérable. La presse écrite est

⁴ <http://cmfe.eu/>

⁵ http://cmfe.eu/wp-content/uploads/Overview_Communitymedia.pdf

⁶ La **bulle de filtres** ou **bulle de filtrage** (de l'anglais : *filter bubble*) est un concept développé par le militant d'Internet Eli Pariser. Selon Pariser, la « bulle de filtres » désigne à la fois le filtrage de l'information qui parvient à l'internaute par différents filtres ; et l'état d'« isolement intellectuel » et culturel dans lequel il se retrouve quand les informations qu'il recherche sur Internet résultent d'une personnalisation mise en place à son insu.

en pleine crise. Les journaux perdent leurs abonnés. Parallèlement, les annonceurs, disposant d'un budget publicitaire limité, préfèrent les réseaux en ligne au papier d'un journal.

La presse et les journalistes souffrent aussi d'une perte de crédibilité. De nombreux journaux, devant faire face à des revenus qui baissent, ont supprimé les contributions des journalistes locaux et se sont donc retirés de leurs lecteurs.

Le manque de confiance des citoyens vis-à-vis de la presse traditionnelle est renforcé par les activités sur les réseaux sociaux. Les moyens de communication en ligne contribuent ainsi à la fragmentation de la société. Des cercles fermés reproduisent des informations fausses ou erronées. Les réseaux sociaux posent de nouveaux défis aux médias « classiques ». Le Conseil de l'Europe se montre convaincu que les médias communautaires contribuent à contrebalancer de tels phénomènes.

Le Luxembourg présente encore un cas à part par rapport aux autres pays européens. La diversité culturelle et linguistique au Luxembourg pose la question de la représentation des citoyennes et citoyens dans les médias.

Selon une étude du Statec de 2018, 40% des habitants du pays indiquent préférer s'exprimer dans une langue autre que le Luxembourgeois ou le Français. En faisant abstraction du Portugais, ce taux est encore de 26%. En suivant l'évolution de la population luxembourgeoise (en nombre d'habitants et d'après leurs origines), on peut se poser la question de la représentativité de ces citoyennes et citoyens. Qui rend et rendra compte des éléments culturels qui les concernent ? Qui leur fournit et fournira les informations qui les intéressent ? Qui leur garantit l'accès aux médias et qui soutient le développement de leurs compétences face aux contenus médiatiques ? Ces éléments devraient être pris en charge dans le contexte de missions de service public.

Parmi les défis qui se posent actuellement au monde de la presse et du journalisme, il faut également compter la concentration des médias entre les mains d'un nombre réduit de propriétaires. Cette tendance va à l'encontre d'un pluralisme comme principe dans une démocratie.

Le Luxembourg fait partie des pays qui ne disposent pas d'une base légale pour les médias communautaires ou associatifs. L'ALIA, l'Autorité Luxembourgeoise Indépendante de l'Audiovisuel a soulevé la question dans son avis *relatif au sujet de la mission de service public dans les médias audiovisuels luxembourgeois* du mois de février 2020⁷. L'Autorité « s'est interrogée sur l'opportunité de conférer, dans le domaine radiophonique, également des missions de service public, en l'occurrence un pourcentage à définir de thématiques, à d'autres radios existantes (Radio Ara, Radio Latina, L'Essentiel Radio), qui, d'ores et déjà s'adressent aux diverses communautés culturelles et/ou linguistiques et/ou socio-professionnelles. Ainsi, l'ALIA plaide pour une intégration voire une extension de l'offre existante dans un projet global de service public. L'objectif ne serait pas nécessairement de transformer ces radios en radios de service public, mais de leur confier des missions limitées de service public, à définir dans le cahier des charges ou un document contractuel, pour lesquelles elles seraient contraintes de respecter les exigences qui s'adressent à un média de service public en contrepartie d'un

⁷ <https://www.alia.lu/fr/espace-juridique/avis>

soutien (essentiellement financier) de la part de l'Etat pour assurer le financement de ces volets. »

M. Schmitz rappelle qu'en l'absence d'une base légale, il n'existe aucun moyen régulier pour assurer un soutien financier public des activités de service public des médias de petite envergure.

Mme Lisa McLean, responsable du programme ARACityradio prend le relais pour décrire l'historique, la structure et les activités de Radio ARA.

Radio ARA existe depuis 28 ans. 170 bénévoles contribuent à la réalisation de 80 émissions, réalisées dans 12 langues. Radio ARA est la seule radio nationale au Luxembourg qui fonctionne sur le modèle associatif / participatif.

La Radio emploie 12 personnes, sur base de contrats à temps partiel, répartis sur plusieurs projets en parallèle. Radio ARA a également recours à un grand nombre de pigistes (*freelancers*) qui travaillent toutes et tous à temps partiel. Quatre personnes travaillant pour radio ARA sont enregistrées comme journaliste ou journaliste-stagiaire auprès du Conseil de presse. Plusieurs collaborateurs disposent aussi d'une carte de presse étrangère.

Pour comprendre Radio ARA, il faut comprendre sa structure et organisation.

Alter Echos: détient la licence et a pour mission d'assurer le volet infrastructurel de l'exploitation de la radio. La forme juridique de la s. à r. l. est une condition pour pouvoir détenir l'autorisation pour une radio de réseau⁸. Alter Echos est l'organe responsable vis-à-vis de l'ALIA et des autorités luxembourgeoises.

Les activités de Radio ARA (contenus culturels, informations, animation, programmes) reposent sur trois piliers :

a) Graffiti⁹: le programme est diffusé du lundi au vendredi de 14 à 17 heures. Il est fait par de jeunes âgés de 12 à 26 ans, en collaboration avec des classes scolaires (écoles et lycées), des maisons de jeunes et l'Université du Luxembourg. Les éducatrices et collaborateurs de Graffiti assurent aussi de nombreuses activités dans le domaine de l'éducation aux médias (*media education*). Graffiti bénéficie du support financier du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Quelque 50 jeunes y contribuent de manière régulière, bénévolement. Plusieurs des anciennes et anciens de Graffiti qui ont été formés chez Radio ARA au cours des dernières 16 années, travaillent aujourd'hui dans les médias « établis » au Luxembourg, quelques-uns chez 100komma7, RTL, tageblatt ou woxx, d'autres à l'étranger, p.ex. chez CNN ou Politico.

b) Mond Op: C'est l'a.s.b.l. responsable pour le contenu journalistique culturel (p.ex. des émissions comme « De Bloe Baaschert »¹⁰, une émission mettant l'accent sur la création musicale locale ou « Méi Wéi Sex »¹¹, de « Podcast fir all Mënsch matt engem Kierper », mais aussi des émissions s'adressant à la communauté italienne¹² ou indienne¹³ (le weekend), ainsi

⁸ <https://assets.ilr.lu/frequences/Documents/ILRLU-1723895916-176.pdf>

⁹ <http://www.graffiti.lu/>

¹⁰ <https://www.facebook.com/bloebaaschert/>

¹¹ <https://sexpodcast.ara.lu/>

¹² <https://podcast.ara.lu/blog/category/ara/sentieri/> et Passaparola <https://podcast.ara.lu/blog/category/ara/voices/>

¹³ <https://podcast.ara.lu/blog/category/ara/desivibes/> et <https://podcast.ara.lu/blog/category/ara/raagamalika/>

que des émissions s'adressant à des groupes de personnes marginalisées (« Iwwert d'Mauerer ewech¹⁴ / d'Prisongsemissioun op Radio ARA »).

La plupart des bénévoles contribuent dans ce domaine et notamment à la réalisation d'émissions de Radio ARA, certains depuis plus de 25 ans.

c) City Radio Productions / ARA City Radio. Il s'agit des programmes en langue anglaise. Les journalistes sont rémunérés pour rédiger des contenus d'information, mais travaillent à temps partiel. Les animateurs/présentateurs et présentatrices de contributions sur la vie au Luxembourg sont financés à travers des recettes publicitaires.

Radio ARA a démarré ses émissions en 1992 comme radio indépendante. Au bout de sept ans, elle ne pouvait plus financer les charges fixes avec les seules contributions financières de ses membres. Parallèlement, un groupe d'expatriés de langue maternelle anglaise s'est rendu compte du besoin de l'accès à des informations sur le Luxembourg en anglais. Voici comment est né le programme de radio « ARA City » sur les ondes le matin.

ACR¹⁵ a commencé en 2000 comme entité commerciale s'adressant à la communauté des personnes de langue maternelle anglaise. On s'est vite rendu compte que les auditeurs n'étaient pas seulement britanniques, irlandais, américains ou canadiens, mais également néerlandais ou scandinaves.

ACR est devenu le moteur financier de Radio ARA, assurant le paiement des frais fixes en générant des revenus publicitaires.

De par son programme et les contenus, ACR s'exprimait à l'époque dans une langue minoritaire. Les temps ont changé et la radio a adapté ses programmes pour devenir le miroir de ces changements démographiques et sociaux.

Avec l'arrivée de nouveaux pays membres de l'Union européenne en 2008 s'est accru le nombre de personnes qui parlent l'anglais comme deuxième langue véhiculaire à côté de leur langue maternelle.

Radio ARA a également tenu compte de l'arrivée massive des réfugiés en 2016. La radio a su mobiliser plus de 300 de ses auditeurs et des entreprises pour aider la Croix-Rouge à rénover le bâtiment Don Bosco pour pouvoir y accueillir des réfugiés.

L'émission « Salam Show¹⁶ » s'adresse aux migrants, émigrés et réfugiés de langue arabe et communique des informations sur le Luxembourg. Ce programme bénéficie du support financier de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte. L'émission a permis à des collaborateurs de se familiariser avec le Luxembourg, de s'y intégrer et de devenir les facilitateurs de l'intégration d'autres réfugiés. L'émission est également importante pour les personnes d'origine arabe qui résident au Luxembourg depuis longtemps.

¹⁴ <https://www.prison.lu/>

¹⁵ <https://aracityradio.com/>

¹⁶ <https://www.salam-ara.com/>

Radio ARA, avec toutes ses composantes s'applique depuis toujours à ce que les personnes qui résident au Luxembourg puissent disposer des informations dont elles ont besoin. Les besoins ont changé en temps de la crise sanitaire et la radio a très vite adapté ses programmes.

Alors que les citoyens autochtones sont partis dans le confinement, il s'est avéré que de très nombreuses tranches de la population étaient dépourvues des informations qui leur auraient permis d'adapter leur vie et leur comportement. Presque 50% de la population est étrangère, parmi eux ceux qui ne disposent pas des connaissances linguistiques adéquates pour s'orienter sont nombreux. S'y ajoutent les migrants et réfugiés. Radio ARA a souhaité inclure tout le monde et a monté, en 24 heures, des émissions dans plusieurs langues.

Les émissions ont débuté le même jour que l'état de confinement. ARA City Radio a produit les informations locales et nationales s'adressant à la communauté anglophone. Des bénévoles issus des différentes communautés linguistiques ont traduit ces informations en langue arabe, farsi, tigrinya, espagnol. Ils ont été rejoints par des collaborateurs de la radio installés au pays depuis plus longtemps qui ont pris la relève pour les langues italienne et portugaise, alors que les bénévoles russes et chinois ont également rejoint le groupe. Finalement, les informations locales et nationales ont été émises en neuf langues (albanais, anglais, arabe, espagnol, farsi, italien, portugais, russe, tigrinya). Des bénévoles chinois ont rejoint le groupe au mois de juin.

Par ce biais, et grâce au soutien de ses bénévoles, la radio a pu couvrir et traiter toutes les informations et conférences de presse organisées par le Gouvernement. Les bulletins pluri- et multilingues ont été émis non seulement par les ondes de la radio, deux fois par jour, mais également par les réseaux sociaux, sous forme de vidéos. A titre d'exemple, les vidéos en langue arabe ont été visionnées entre 2000 et 4000 fois par jour. Le « Salam Show » a été cité dans un rapport du Conseil de l'Europe comme exemple de « bonnes pratiques »¹⁷.

Parallèlement au service public d'information, Radio ARA a agi contre les informations fausses ou fallacieuses (« fake news »), et à l'encontre des informations ou instructions erronées que les citoyennes et citoyens d'origine étrangère ont pu recevoir de leur pays d'origine.

Faute de moyens de financement, les programmes en langues étrangères ont dû s'arrêter au bout de trois mois, à la fin des mesures de confinement, quand les bénévoles sont retournés à leur lieu de travail. Cependant, tous les bénévoles sont d'accord pour présenter une émission hebdomadaire avec des informations (pratiques, d'actualité) sur le Luxembourg à l'adresse de la communauté linguistique dont ils sont issus.

Les représentants de Radio ARA font état de la joie ressentie par l'équipe face à l'accueil très positif de ces émissions aussi bien de la part des résidents luxembourgeois que des étrangers.

Le projet a également attiré l'intérêt d'organisations qui travaillent dans le domaine de l'intégration de personnes qui arrivent au Luxembourg. Le "European Journalism Centre" en a même parlé sur sa page en ligne.¹⁸

¹⁷ <https://edoc.coe.int/fr/rfugis/8040-spaces-of-inclusion-an-explorative-study-on-needs-of-refugees-and-migrants-in-the-domain-of-media-communication-and-on-responses-by-community-media.html>

¹⁸ <https://medium.com/we-are-the-european-journalism-centre/how-ara-powered-its-programming-with-the-help-of-volunteers-41d0415a84b4>

Face aux potentialités que cette formule, ainsi que les programmes de Radio ARA offrent, la radio se trouve néanmoins dans une situation financière très difficile et lutte pour sa survie. Le moteur financier de Ara City Radio ne fonctionne plus. Il a dû abandonner face à la concurrence anglophone que les médias luxembourgeois ont vu émerger au fil des dernières années (LuxTimes qui bénéficie du support financier du Wort, RTL Today, ainsi qu'un programme en anglais sur 100komma7 avec Maison Moderne.

Au fil des décennies, Radio ARA a assuré la formation de dizaines de jeunes journalistes qui ont rejoint les médias établis pour y gagner leur pain quotidien. D'un point de vue financier, la radio ne peut pas se permettre de rentrer en concurrence avec ces établissements qui bénéficient souvent de contributions financières d'une maison-mère bien établie et d'équipes commerciales importantes.

Or, on constate que le marché de la publicité au Luxembourg a largement changé : Alors que les enveloppes budgétaires des entreprises sont restées les mêmes, les publicités sont placées dans davantage de médias (écrite, audiovisuelle, en ligne) dans l'effort d'atteindre un public varié.

Au moment de la crise sanitaire cette situation s'est encore aggravée vu que les clients publicitaires et les sponsors ont suspendus, voire arrêté leurs contrats.

Radio ARA n'a pas, pour des raisons diverses, pu profiter de l'aide d'urgence à la presse. En effet, tous ses journalistes disposant d'une carte de presse, ne travaillent qu'à temps partiel. City Radio Productions a donc pris la décision douloureuse d'arrêter son activité commerciale. Radio ARA perd ainsi la base de son alimentation financière.

Radio ARA reçoit certes une certaine somme en guise de support de la part du Ministère des Médias et utilise cet argent pour couvrir une partie des frais de base et notamment des frais administratifs et de coordination des bénévoles sans lesquels la radio ne pourrait pas exister. Cette somme est loin de suffire pour faire face aux problèmes existentiels qui se présentent, par exemple l'absence d'un technicien. Cette charge est actuellement effectuée par des bénévoles.

Vouloir financer la survie de la radio par le biais de projets individuels ne présente pas non plus une option stable ou solide. De tels projets ont une durée qui est toujours limitée dans le temps (un an à trois ans).

Les activités liées à l'intégration sont soutenues par l'Œuvre.

Des projets individuels se font en partenariat avec p.ex. le CESAS, le „Zentrum fir politesch Bildung“, ou l'Union européenne.

Seuls les programmes pour jeunes bénéficient d'une convention avec l'Etat (MENEJ).

Malheureusement, face à ce modèle de financement qui présente plein de trous, le temps joue contre la radio. La pandémie a renforcé les problèmes et le confinement a rendu impossible toutes démarches de recherche de nouveaux contrats ou partenariats.

En avril 2020, ERGA (European Regulators Group for Audiovisual Media Services) a publié un communiqué de presse traitant de l'impact sur le secteur des médias de la pandémie COVID-19 et des mesures prises par les États membres, les régulateurs et les parties prenantes dans ce contexte. Le Groupe y souligne la nécessité de prendre des initiatives pour réduire l'impact du COVID-19 sur le secteur des médias et le marché unique européen. Dans ce cadre, l'ALIA a lancé une enquête auprès des médias pour évaluer l'impact de la crise actuelle sur leurs activités après plusieurs semaines de mesures de confinement et pour recenser les principales difficultés et les défis qui se posent au secteur.¹⁹

M. Schmitz reprend la parole pour rappeler que, même dans cette situation de crise existentielle, l'équipe et les bénévoles de la Radio restent très motivés et intéressés pour remplir les missions de service public décrites ci-dessus. Alors que les frais fixes restent les mêmes et avec pour seul support les financements des différents projets cités par Mme McLean, des problèmes d'ordre structurel demandent à être résolus. Le volet technique (des ordinateurs à l'antenne en passant par les équipements des studios) repose sur les épaules de deux personnes dont l'une travaille encore ailleurs à plein temps. Il reste important d'assurer le volet administratif de la radio, vu qu'une coordination des activités et programmes est vitale.

M. Antony enchaîne en soulignant que d'autres pays européens, dans leur effort de soutenir les médias communautaires ou associatives ont mis en place des systèmes de soutien financier. Ces modèles varient d'un pays à l'autre. Les définitions de « service public » varient également d'un pays à l'autre, mais des institutions internationales en donnent de définitions dont les éléments se rejoignent.²⁰

En 2008, le Parlement européen a adopté un texte²¹ sur le rôle des médias dits communautaires en Europe. Dans le cadre du rapport, les députés estiment qu'il faut comprendre les médias associatifs comme

- des organismes sans but lucratif et indépendants à l'égard du pouvoir, non seulement national mais également local,
- engagés essentiellement dans des activités présentant un intérêt pour le public et pour la société civile, à des fins clairement définies, lesquelles comportent toujours une plus-value sociale et contribuent au dialogue interculturel ;
- responsables à l'égard de la communauté qu'ils cherchent à servir, ce qui signifie qu'ils doivent informer la communauté de leurs actions et décisions, les justifier et être sanctionnés dans l'hypothèse d'un manquement, afin que le service reste dicté par les intérêts de la communauté ;
- ouverts à la participation à la création de contenu par les membres de la communauté, qui peuvent participer à tous les aspects du fonctionnement et de la gestion dudit média.

Déjà à l'époque il était question d'« Un secteur en quête de reconnaissance : les députés recommandent aux États membres d'accorder une reconnaissance juridique aux médias communautaires en tant que groupe distinct, ainsi qu'aux médias commerciaux et publics n'ayant pas encore obtenu une telle reconnaissance.

¹⁹ The systemic importance of the media in times of crisis – https://erga-online.eu/wp-content/uploads/2020/04/ERGA_Corona_Note-on-proposed-measures_final_6-Apr-2020.pdf

²⁰ Voir notes de bas de page 2 de ce document.

²¹ <https://oeil.secure.europarl.europa.eu/oeil/popups/printficheglobal.pdf?id=558167&l=en>

Pour sa part, la Commission est appelée à considérer les médias comme une voie alternative, adoptant une approche de la base vers le sommet, vers un renforcement du pluralisme médiatique lorsqu'elle élaborera des indicateurs de pluralisme médiatique.

Les États membres sont également appelés à soutenir plus activement les médias communautaires afin de garantir le pluralisme. (...) »

Radio ARA est membre du “Community Media Forum Europe” et se trouve en relation étroite avec COMMIT (AT)²² et la « Landesmedienanstalt » du Land de Thüringen (D)²³. Il est prévu d'organiser, au mois d'octobre 2020, un séminaire international sur le sujet des radios communautaires. A cette occasion, le Community Media Forum Europe tiendra son assemblée au Luxembourg.

M. Antony conclut en rappelant que le débat de consultation et les discussions autour d'une réforme de l'aide à la presse représentent deux moments clefs qui auront d'une manière directe ou indirecte des répercussions sur les médias associatifs. Ils permettent de réfléchir à une reconnaissance légale des médias associatifs, base nécessaire pour un soutien financier qui permettrait non seulement de protéger et de sauver, mais de continuer le développement des activités des médias associatifs.

* * *

La parole passe ensuite aux représentants de « **RADIOORGANISATION MIEDERNACH a.s.b.l. pour la présentation de leur position sur le « service public médias »** ».

M. Serge Simon, M. Tom Streicher, de Radio R.O.M. a. s. b. l. se sont alliés à sept autres radios locales pour faire entendre leurs voix dans le contexte de la discussion autour des missions de service public. Les deux représentants sont convaincus que les radios locales remplissent des missions de service public.

Elles donnent aux citoyennes et citoyens un accès à l'antenne pour leur permettre de s'exprimer.

Par leurs activités et émissions, elles fournissent aux citoyennes et citoyens les informations importantes concernant leur communauté locale.

Les radios locales permettent une participation à la vie sociale et culturelle. Elles sont des media de proximité dans le pur sens du terme et jouent ainsi un rôle que très peu d'autres médias pourraient occuper.

Les objectifs des radios locales sont de nature sociale, éducative, philanthropique, scientifique et culturel.

Les radios locales ne peuvent fonctionner que grâce au bénévolat de leurs membres. Ceux-ci s'engagent avec leur temps, leurs intérêts et leur motivation, leur savoir, leur talent et leur passion dans l'intérêt de la communauté dans laquelle ils vivent.

²² <https://www.commit.at/ueber-uns/commit/>

²³ <https://www.tlm.de/>

La légitimité des radios locales s'explique par les services d'intérêt public qu'elles rendent. Leur rayonnement dépasse le contexte local.

M. Streicher explique comment est effectué le traitement journalistique d'informations à l'exemple de certaines radios locales:

- ROM²⁴ achète des éléments d'information en langue anglaise auprès de FSN international. Les informations sont intégrées dans les programmes de la radio, une fois par heure. Des spots de la Sécurité routière sont diffusés avant les bulletins d'information.

- RGL²⁵ (Radio Gudd Laun) de Schiffange produit une émission d'information ayant trait à la commune, y compris un bilan météorologique et les informations relatives au "Service de Garde".

RGL diffuse des spots du Ministère de la Santé.

- Pendant le confinement, RGL et R.O.M. ont diffusé les spots gouvernementaux relatifs aux mesures sanitaires.

- Le programme de ROM comprend actuellement des podcasts sur des sujets touchant la santé, le climat, l'environnement et les sports, ainsi que des thèmes politiques, littéraires, culturels, scientifiques, économiques. Dans la mesure du possible ces podcasts sont actualisés quotidiennement ou une fois par semaine.

Les radios locales travaillent en étroite collaboration avec les associations actives dans la commune. Les radios et le milieu associatif se soutiennent mutuellement, p.ex. en enregistrant un concert de gala de l'harmonie ou de la chorale locale, ou en mettant à la disposition du groupe de théâtre l'équipement technique pour leur réalisation.

Depuis 10 ans, l'équipe de ROM publie tous les semestres un magazine appelé „RadioMAG". Il est édité à raison de 2000 exemplaires et distribué aux ménages de la région par les bénévoles de la radio.

Le magazine RadioMAG est un moyen de diffusion d'informations et d'annonces qui permettent aux citoyennes et citoyens de se tenir au courant des activités et sujets d'actualité. Les sujets traités par le RadioMAG ont trait à la scène des radios et des événements musicaux, mais les articles parlent aussi d'acteurs locaux du monde politique, social ou associatif. Les articles présentent aussi des projets qui sont d'intérêt pour la région, p.ex. « Wonschkutsch“, „Plooschter Projet“, ou des activités d'ONGs.

²⁴ <http://www.rom.lu/>

²⁵ <http://rgl.lu/>

Editorial

Ende Februar wurde in der Medienkommission über den "service public" in den Medien diskutiert. Weiterhin sollte über "Bureaucratic" und technische Hilfen für nicht-kommerzielle Radiosender gesprochen werden. Mit welchen Auflagen würde so eine staatliche Hilfe verbunden werden? Wir müssen leider konstatieren, dass bei den ganzen Diskussionen wieder einmal die Lokalsender nicht berücksichtigt wurden. Radio R.O.M. startete deshalb eine Aktion mit 7 weiteren Lokalsendern um die Abgeordneten in einem gemeinsamen Schreiben darauf aufmerksam zu machen, dass es auch noch Lokalsender gibt, die einen Beitrag zum service public leisten und diese in der ganzen Debatte nicht vergessen werden. Denn die Lokalsender spielen auf lokalem und regionalem Plan. Sie sind nahe am Bürger, kennen das soziale Umfeld und die lokalen Vereine und Klubs. Sie tragen so indirekt zu einer diversifizierten nationalen Medienlandschaft bei.

Denn kam die COVID-19-Krise und die noch ausstehenden Anhörungen in der Medienkommission wurden abgesehen. Und momentan hat es den Anschein als ob das Thema service public vom Tisch. In der Zeitschrift "Forum A" Ausgabe 405 ist ein interessanter Artikel von Nicolas Kahn, dem früheren Direktor der Luxemburger Medienaufsichtsbehörde ALA erschienen. Kahn geht detailliert auf das Thema "Public Service Broadcasting" (PSB) ein und beschreibt wie der öffentliche service public aussehen könnte. Ein interessanter Aspekt der ermetert wird ist, dass sich die Luxemburger Publikum wahrscheinlich nicht vorstellen kann was PSB auf Luxemburgisch bedeuten könnte. Die "Grundversorgung" der Information, Kultur und Unterhaltung war seit Jahr immer bestens durch ausländische Sender abgedeckt.

Wir hoffen, dass die Medienkommission dieses Thema irgendwann wieder aufgreifen wird. Eine Anhörung der Lokalsender zu diesem Thema wäre auch wünschenswert. Schließlich geht es um staatliche Beihilfen die von den Lokalsendern dazu genutzt werden können um den service public zumindest in verschiedenen Bereichen gerecht zu werden.

Es stellt sich die Frage ob zum

Quo vadis Radio ARA ?

Am Anfang Februar war bei "Liquidity" zu lesen, dass sich die Gesellschaft "City Radio Productions" in finanziellen Schwierigkeiten befindet. Diese Gesellschaft betreibt das englischsprachige Programm ARACityRadio das von morgens 6 bis mittags 2 auf Radio ARA ausgestrahlt wird.

Die Gesellschaft hatte sich bisher über Werbung finanziert und die Sendereihe ARACityRadio wurde über diesen Einzahlungs-Einkauf. Bedingt durch Brexit und anderen Faktoren war es aber immer schwieriger geworden Werbepartner zu finden und die finanzielle Lage setzte sich weiter zu. Um einer Insolvenz zu entgehen begab sich die Gesellschaft in eine "Liquidation simplifiée".

Auf Nachfrage hat besitzende Guy Antony, Präsident von Radio ARA, das englischsprachige Morgenprogramm "ARACityRadio" als ein wichtiges Element von einem Community-Radio als zu den verschiedenen Sprachgemeinschaften nicht im Rahmen der Prozedur der "Liquidation simplifiée" wird. Die ehemalige Trägerin der ARACityRadio-Programme in die Trägerschaft "Radio ARA" aufgenommen. Diese administrative Prozedur befindet sich momentan auf dem Weg.

Die ARACityRadio-Programme in die Trägerschaft "Radio ARA" aufgenommen. Diese administrative Prozedur befindet sich momentan auf dem Weg.

Hubert Streicher 1

Radio ARA wird eine Crowdfunding-Kampagne starten um sein Programm weiterführen zu können und auch weiter auszubauen. Das regionale Radiosender wird mehr zur öffentlichen publieke beitragen können als die nationalen oder kommerziellen mit service-public-Auflagen hat Radio ARA während dem Lockdown bewiesen. Während dieser Zeit wurde in 10 Sprachen über die Corona Pandemie berichtet. Die ARACityRadio-Produktionen werden die Rechte auf Audio, Tiptisch und Foto verkauft. Dieses Projekt konnte von einem Team aus Professions und Freiwilligen auf Basis mit Unterstützung eines Online-Tools realisiert werden.

Romans O'Reilly im Alter von 79 Jahren verstorben

Romans O'Reilly ist im Alter von 79 Jahren verstorben. Er war ein bekannter Journalist und Autor. Er hat viele Bücher geschrieben und war ein aktiver Teilnehmer in der Medienlandschaft.

Obwohl 83 Prozent der Ausländer in Luxemburg empfanglicher Herkunft sind, so wurde alleine zwischen 2015 und 2018 7419 Flüchtlinge Asyl gewährt. Arabische, Spanische und litigische Sprachgemeinschaften haben damit einen signifikanten Anstieg erlebt.

Radio ARA

Radio ARA ist ein öffentlich-rechtliches Radiosender in Luxemburg. Es bietet ein vielfältiges Programm in verschiedenen Sprachen und ist ein wichtiger Bestandteil der nationalen Medienlandschaft.

ARA City Radio

ARA City Radio ist ein englischsprachiges Radioprogramm auf Radio ARA. Es bietet eine Mischung aus Musik, Nachrichten und Talk-Programmen.

Radio ARA ist ein öffentlich-rechtliches Radiosender in Luxemburg. Es bietet ein vielfältiges Programm in verschiedenen Sprachen und ist ein wichtiger Bestandteil der nationalen Medienlandschaft.

Radio ARA

Radio ARA ist ein öffentlich-rechtliches Radiosender in Luxemburg. Es bietet ein vielfältiges Programm in verschiedenen Sprachen und ist ein wichtiger Bestandteil der nationalen Medienlandschaft.

Radio ARA

Radio ARA ist ein öffentlich-rechtliches Radiosender in Luxemburg. Es bietet ein vielfältiges Programm in verschiedenen Sprachen und ist ein wichtiger Bestandteil der nationalen Medienlandschaft.

Radio ARA ist ein öffentlich-rechtliches Radiosender in Luxemburg. Es bietet ein vielfältiges Programm in verschiedenen Sprachen und ist ein wichtiger Bestandteil der nationalen Medienlandschaft.

RENOVATION P. BETTENDORF

RENOVATIONS ET CONSTRUCTIONS P. BETTENDORF. Adresse: 11, rue de la Gare, L-1011 Luxembourg. Tel: 00352 26 11 00 00. www.bettendorf.lu

De RadioMAG

De RadioMAG is a magazine for the Luxembourgish radio community. It covers news, events, and opinions related to the radio industry.

Publischer Projekt

Publischer Projekt is a project aimed at improving public services and infrastructure. It involves collaboration between various stakeholders.

Unterwegs, mittendrin und überall

Unterwegs, mittendrin und überall is a project focused on mobility and connectivity. It aims to enhance the travel experience for citizens.

Malton Franssens

Malton Franssens is a company specializing in construction and renovation services. They offer high-quality work and customer satisfaction.

Unterwegs, mittendrin und überall

Unterwegs, mittendrin und überall is a project focused on mobility and connectivity. It aims to enhance the travel experience for citizens.

Publischer Projekt

Publischer Projekt is a project aimed at improving public services and infrastructure. It involves collaboration between various stakeholders.

Unterwegs, mittendrin und überall

Unterwegs, mittendrin und überall is a project focused on mobility and connectivity. It aims to enhance the travel experience for citizens.

Malton Franssens

Malton Franssens is a company specializing in construction and renovation services. They offer high-quality work and customer satisfaction.

Unterwegs, mittendrin und überall

Unterwegs, mittendrin und überall is a project focused on mobility and connectivity. It aims to enhance the travel experience for citizens.

Publischer Projekt

Publischer Projekt is a project aimed at improving public services and infrastructure. It involves collaboration between various stakeholders.

Unterwegs, mittendrin und überall

Unterwegs, mittendrin und überall is a project focused on mobility and connectivity. It aims to enhance the travel experience for citizens.

Malton Franssens

Malton Franssens is a company specializing in construction and renovation services. They offer high-quality work and customer satisfaction.

Unterwegs, mittendrin und überall

Unterwegs, mittendrin und überall is a project focused on mobility and connectivity. It aims to enhance the travel experience for citizens.

Publischer Projekt

Publischer Projekt is a project aimed at improving public services and infrastructure. It involves collaboration between various stakeholders.

Unterwegs, mittendrin und überall

Unterwegs, mittendrin und überall is a project focused on mobility and connectivity. It aims to enhance the travel experience for citizens.

Malton Franssens

Malton Franssens is a company specializing in construction and renovation services. They offer high-quality work and customer satisfaction.

Les représentants des radios locales s'expriment en faveur d'un soutien aux radios locales, étant donné que ces radios constituent un moyen important et intéressant qui permet à chaque citoyenne ou citoyen de s'engager de manière bénévole et de faire valoir sa créativité.

Le bénévolat permet de réaliser davantage avec moins de ressources financières. Une reconnaissance et un soutien officiels permettraient de reconnaître cet engagement et d'agir contre la disparition du bénévolat.

Les radios locales permettent aux jeunes de faire leurs premiers pas dans un studio et devant un micro et d'acquérir des expériences qui leur servent tout au long de leur vie d'étudiants et d'adulte. Une activité dans le monde des médias leur permet de se familiariser avec les activités journalistiques et les moyens de diffusion.

Les formations spécifiques et l'engagement bénévole des jeunes accroissent les chances des jeunes sur le marché de l'emploi (en communication ou marketing) et auprès d'autres radios.

Au sein des radios locales, des membres de plusieurs générations se côtoient et s'engagent au service bénévole de leur radio. Cette collaboration intergénérationnelle permet à la radio de rester à l'écoute de la communauté locale et de s'adapter continuellement aux besoins de ses auditeurs.

Les radios locales favorisent l'interaction et la coopération entre la radio et les associations de la région, p.ex. en permettant aux bénévoles des clubs de s'exprimer à l'antenne et de faire la promotion de leurs activités.

La même chose est vraie en ce qui concerne les commerces locaux et régionaux. Le soutien mutuel est d'autant plus important quand la situation économique est moins favorable. Le soutien des activités économique et l'économie solidaire doivent jouer un rôle croissant.

Les radios locales doivent pouvoir disposer de bénévoles ayant de très bonnes connaissances techniques. Les installations techniques des studios et de la station émettrices nécessitent un entretien permanent. S'y ajoutent la diffusion des messages par le biais des réseaux sociaux (FB, Instagram, ...) dans le souci d'atteindre un public le plus large possible. L'actualisation des pages web de la radio doit également être assurée par des bénévoles.

Il serait nécessaire de remplacer le matériel électronique dont disposent les radios par du matériel qui consomme moins d'énergie. Ceci est cependant impossible vu que les radios locales ne disposent pas des moyens financiers qui leur permettraient d'effectuer ces investissements. Or l'acquisition de matériel plus performant se trouve sur la liste des urgences des radios locales.

Les problèmes que rencontrent les radios locales ont également trait aux ressources financières. Sans les moyens financiers adéquats, il est difficile de réaliser des projets ou d'envisager de nouvelles activités permettant d'atteindre et de faire participer un public plus important.

Les membres paient eux-mêmes pour l'acquisition d'enregistrements musicaux qu'ils mettent ensuite à la disposition de la radio.

Il est souvent difficile, voire impossible de trouver les formations adéquates pour les membres qui souhaitent devenir actifs. La participation aux formations existantes est souvent très coûteuse. Les moyens financiers pour assurer une formation continue des bénévoles font souvent défaut.

Le manque de moyens financiers rend les radios locales moins intéressantes pour les jeunes et personnes qui voudraient s'engager dans le bénévolat vu que tout développement des activités semble difficile à réaliser.

Les radios locales rencontrent des difficultés pour trouver des recettes publicitaires étant donné que les partenaires commerciaux doivent se concentrer sur la survie de leur entreprise ou commerce. Il est difficile à dire si et quand les recettes publicitaires vont reprendre.

Les subsides des communes constituent le principal revenu des radios locales, mais les sommes sont largement insuffisantes pour couvrir les frais fixes tels que le paiement des droits d'auteur à la SACEM, les abonnements des services fournis par POST pour la transmission des signaux du studio de la radio vers l'émetteur, les frais liés à la domiciliation de la page web et du service des emails, les frais d'électricité et d'eau, les frais d'entretien et de réparation des appareils électriques et électroniques, l'acquisition de nouveau matériel, etc.).

Actuellement, les bénévoles doivent contribuer d'une manière disproportionnée aux frais pour assurer le fonctionnement de la radio.

Quel peut-être le rôle des radios locales dans le service public

Les radios locales sont le vecteur d'une société ouverte. Chaque personne peut s'y engager. Les radios locales deviennent ainsi un élément qui favorise l'inclusion et la vie en commun de personnes de tout âge et de toute origine.

L'éducation aux médias devrait figurer au plan d'études des écoles. Les radios locales pourraient mettre à disposition des élèves de l'enseignement fondamental leurs studios (généralement non occupés au cours de la journée) en vue de la réalisation de leurs propres programmes.

Une telle coopération aurait pour effet que les écoles régionales n'auraient pas besoin d'investir dans du matériel et le soutien technologique.

Les productions des enfants pourraient être diffusées sur les ondes des radios locales.

M. Streicher termine son exposé en plaidant une nouvelle fois pour une reconnaissance et un soutien des radios locales qui voudraient toutes continuer à jouer leur rôle au sein des communautés locales respectives.

Discussion

M. Sven Clement (Piraten) s'adresse aux deux groupes d'interlocuteurs et demande si les radios souhaiteraient disposer d'un *fact checker* pour vérifier la véracité de données avant leur diffusion.

Les représentants de Radio ARA font état de la situation qui les a préoccupé le plus : Il s'est avéré que des Italiens habitant au Luxembourg ont reçu des informations de la part de leur famille en Italie. Ce mélange de données les a perturbés et ont entraîné une perte de confiance. Etant donné que les situations en Italie et au Luxembourg différaient largement, il fallait, à l'aide des bénévoles de langue maternelle italienne, redresser la perception de la situation luxembourgeoise.

Suite à cette situation, les responsables et bénévoles de Radio ARA ont réfléchi aux origines du phénomène des « *bubbles* », c.-à-d. des milieux qui ne sont pas en contact avec les contenus véhiculés par les médias « établis » (des « *chats* », groupes de discussions privés sur les réseaux sociaux). Il est très difficile de se rendre compte quelles informations y circulent. Les médias établis sont souvent perçus avec méfiance par ces communautés isolées. L'accès aux communautés isolées ou marginales se fait souvent par un autre biais, p.ex. à travers un certain style de musique. Cette voie peut alors servir à fournir les données permettant de redresser les informations fausses. Des informations venant d'autorités supérieures ne sont pas acceptées par des communautés plus marginales.

Les représentants de ROM ajoutent que les radios locales ne sont pas équipées pour effectuer un travail de journaliste. Les radios n'ont pas de rédactions. Les bénévoles ne disposent pas d'une carte de presse et ne remplissent pas les qualifications requises et/ou demandés par le Conseil de Presse Luxembourgeois. Les radios locales préfèrent donc acheter des informations auprès d'organismes agréés ou diffuser des informations provenant de la commune.

Est-ce que les radios soutiendraient l'idée d'une collaboration entre radios ce qui leur permettrait de remplir le temps d'antenne ? (Autre question de M. Clement) Un des représentants de Radio ARA répond que la radio ne connaît pas de manque de contenus pour remplir les programmes. Il faut en outre se demander si reprendre des contenus produits par un autre médium ferait un sens. L'organisation et le fonctionnement de Radio ARA font qu'elle est fortement ancrée dans les communautés culturelles ou groupes linguistiques dont viennent les bénévoles. Les informations viennent donc d'une source primaire. Ce fait a un impact évident et se fait sentir dans les contenus des émissions. Il faut craindre que des contenus empruntés nuiraient à la crédibilité de la radio.

Les représentants des radios locales ne sont pas sûrs que l'échange de contenus serait conforme aux cahiers de charges. Ils se demandent si les activités des radios locales ne devraient pas plutôt être décrites comme mission ayant une utilité publique et non pas des missions de service public.

M. David Wagner (déi Lénk) demande pour quelles raisons Radio ARA n'a pas pu recevoir d'aides publiques au moment de la crise sanitaire.

La représentante de Radio ARA répond qu'au nom de City Radio Productions, elle a soumis une demande d'aide, mais qu'elle n'a pas pu en obtenir étant donné la radio n'avait pas arrêté ses activités. Or, une activité de diffusion d'émissions ne génère pas de revenu.

La deuxième demande a connu une suite favorable étant donné que City Radio Productions a pu montrer que ses revenus étaient tombés de plus de 50% par rapport à l'année précédente.

La radio n'a pas pu profiter de l'aide d'urgence directe à la presse. En effet, tous ses journalistes disposant d'une carte de presse, ne travaillent qu'à temps partiel. Le total de 2 cartes de presse à plein temps n'a pas été atteint, également pour la raison que le journaliste Mark Weedon est décédé juste avant le début de la crise sanitaire.

M. Wagner est convaincu que les radios locales dans leur ensemble, remplissent certainement une utilité publique et probablement un rôle de service public si l'on considère l'ensemble de la scène des radios locales.

Un représentant de Radio ARA est d'avis qu'il faudrait définir avec davantage de précision la notion de service public pour savoir lesquelles sont remplies par les médias associatifs et les radios locales. D'autres pays ont basé la reconnaissance de leurs médias « communautaires » sur de tels principes (Suisse, Autriche, Allemagne).

Mme Djuna Bernard constate l'absence de cadre légal pour les radios associatives et locales et les *community media* en général. Quelles sont alors les relations à ce stade avec le Service des Médias et des communications ?

Les représentants des radios locales répondent que leurs interlocuteurs directs sont les communes. Parfois des échanges de vues ont lieu avec l'ALIA.

Les communes accordent des aides ou subsides, mais la plupart des dépenses pour les installations et les infos ainsi que la musique sont assurées par les membres des radios.

Les représentants de Radio ARA expliquent que leur radio bénéficie, depuis 2018, d'un subside du Ministère des Médias et des Communications. Cependant, étant donné qu'il s'agit d'un subside, une demande doit être soumise au Ministère tous les ans et l'attribution de la somme n'est pas automatique. La situation ne permet donc pas une planification des dépenses sur le long terme. En Allemagne, le législateur a veillé à une plus grande indépendance des médias dits libres en accordant des aides provenant des taxes audiovisuelles (*Rundfunkgebühren*) que les ménages paient.

Pour le reste, Radio ARA est soumis à la même législation sur les médias électroniques que tous les autres. Il a même fallu créer une société commerciale pour pouvoir exploiter une fréquence de réseau.

Mme Modert (CSV) présente ses compliments par rapport aux contenus présentés par les deux groupes de représentants.

Quelle forme(s) pourraient prendre le financement des radios associatives et des radios locales ?

Est-ce qu'un tel financement entraînerait le remplacement de bénévoles par des professionnels ?

Les représentants de Radio ARA expliquent que les radios associatives et « *community media* » se distinguent par une pluralité dans leur financement par le biais de dons, à travers des projets, des conventions, du *crowdfunding* (en préparation). Vu que les revenus commerciaux sont en baisse rapide, une aide financière de l'Etat serait un pilier solide. Un tel financement serait utilisé pour financer et consolider le volet administratif et organisationnel de la radio (y compris l'encadrement des bénévoles, l'organisation interne de la radio), la distribution, la communication interne et externe, le volet technique, bref le financement de tous les travaux qui rendent possibles que les bénévoles puissent s'engager.

Les radios locales estiment que des aides pourraient être liées aux prestations d'utilité publique des radios locales. Cependant il est vrai que les frais fixes et des formations demandent à être financées. Les jeunes qui ont rejoint les radios locales sont fortement intéressés par de telles formations, vu qu'ils souhaitent s'orienter vers les médias pour y travailler.

Mme Lydia Mutsch (LSAP) se montre impressionnée par l'engagement et la passion avec laquelle s'engagent les bénévoles et les collaborateurs des radios associative et locales. L'oratrice rappelle qu'elle était présente au Conseil de l'Europe au moment où le sujet des *community media* a été discuté. L'oratrice souhaite connaître le taux du bénévolat presté.

Mme Mc Lean explique que 170 bénévoles travaillent avec Radio ARA, ainsi que 12 employés. Leur statut à temps partiel fait qu'ils font beaucoup d'heures supplémentaires. Les collaborateurs de ACR sont tous rémunérés. Ils produisent les informations qui, pendant la crise sanitaire, ont été reprises par des bénévoles et traduites en 9 langues.

Une autre question de Mme Mutsch porte sur l'éducation aux médias et l'approche critique que les personnes qui travaillent dans les médias doivent avoir face à tout contenu qui doit être diffusé. Quelles sont les règles déontologiques que les radios ont établies ?

Les représentants de Radio ARA expliquent que des formations (sous forme de *workshops*) ont lieu avec les bénévoles. Pour des questions plus spécifiques concernant p.ex. le Code de déontologie, les journalistes de Radio ARA participent aux formations du Conseil de presse.

Un contrôle de qualité et un accompagnement des bénévoles a lieu dès le premier contact: une commission des programmes analyse le projet de concept l'émission qui est proposée, le bénévole est accompagné et formé quand il concrétise son projet, Elle/ il apprend la manipulation des moyens d'enregistrement et de diffusion. Le suivi ultérieur dépend du genre d'émission: une émission musicale a besoin de moins de suivi qu'un programme journalistique.

Radio ARA dispose d'une charte avec des règles à respecter pour pouvoir utiliser le matériel et les studios, ainsi que des règles concernant le comportement des bénévoles (interdiction de fumer ou de consommer de l'alcool, mesures d'hygiène Covid, etc.)

La radio est soumise aux mêmes règles que tous les médias électroniques et doit répondre aux mêmes organismes publics comme l'ALIA.

En ce qui concerne les programmes et informations journalistiques, le contrôle des contenus se réalise déjà au niveau de la rédaction des textes. Ceux-ci sont formulés par des journalistes professionnels, alors que les bénévoles les transposent dans une autre langue.

Le fait que les émissions sont la plupart du temps réalisées par des experts et expertes garantit déjà un bon niveau de qualité.

Des formations ont lieu régulièrement. Elles s'adressent souvent aux jeunes collaborateurs de la radio, mais pas uniquement.

Des groupes à l'intérieur de la radio effectuent aussi des « contrôles » sous forme de *feedback* critique et réagissent si un contenu est jugé choquant ou irritant (p.ex. un titre musical peut déranger des membres d'une autre communauté culturelle s'il existe des conflits politiques entre les deux pays d'origine).

Radio ROM informe que la radio dispose de 21 bénévoles et reçoit occasionnellement des coups de main de personnes externes. Une critique des programmes est effectuée au niveau du comité de l'association.

Les formations au niveau technique (studio, montage d'interviews) ont lieu pour les nouveaux membres de l'association.

Des formations comme p. ex. la sécurité des données et le traitement de "fake news" sont organisés avec le soutien et du matériel didactique de Bee Secure.

Radio ROM fait confiance aux partenaires qui lui fournissent les programmes d'information contre rémunération. Le magazine RadioMAG fait également appel à des journalistes libres qui contribuent à la rédaction des contenus.

Mme Diane Adehm (CSV) constate que la définition de la notion de service public fait défaut. Au Luxembourg, les missions de service public sont mises en relation avec les concepts « Information », « Education » et « Divertissement » que l'on retrouve dans la description des activités des chaînes existantes. L'oratrice considère qu'aussi bien Radio ARA que les radios locales remplissent ces critères. Le volet « Education » semble être reconnu par l'Etat et les communes par le biais d'une aide ou d'un subside. Est-ce que les deux groupes de représentants seraient d'accord pour engager du personnel et remplir des missions de service public définies en échange d'une aide publique ?

Radio ARA se dit consciente du fait que toute aide est liée à des conditions. Cependant, avant de pouvoir embaucher des journalistes, il faut être sûr de pouvoir garantir le fonctionnement de base de la radio. Il est rappelé que la radio ne dispose pas de moyens nécessaires pour pouvoir embaucher un technicien ou assurer la continuité de l'administration de la radio et du suivi des bénévoles. L'exemple de « Graffiti » montre clairement que le financement du contenu est couvert par une convention avec l'Etat alors que la structure de base n'est pas garantie. Si la technique ne fonctionne plus, le contenu ne pourra plus être diffusé.

Les activités du domaine de l'Education aux médias se déroule dans une certaine mesure dans le cadre des activités de Graffiti (avec des groupes de jeunes ou des classes scolaires). Cependant tous les volets de l'Education aux médias, et notamment des activités s'adressant à des personnes adultes, ne peuvent pas être offerts.

Des contenus produits par Radio ARA sont déjà utilisés comme matériel pédagogique dans les cours des lycées. Une coopération existe avec le « Zentrum fir politesch Bildung » et le

« Centre national de référence pour la promotion de la santé affective et sexuelle ». Une discussion devrait être lancée sur les autres domaines / aspects que Radio ARA pourrait couvrir dans le cadre de ses missions de service public. QU'en est-il p.ex. de l'inclusion ou de la participation démocratique, ou alors de l'accès à l'antenne pour des groupes ou personnes marginalisées ?

Il s'agit donc de trouver le modèle qui renforce le principe du « *community medium* » et de savoir quelle reconnaissance l'Etat souhaite accorder aux radios associatives et locales.

Les représentants de ROM renvoie à un article de l'ancien Directeur de l'ALIA dans le magazine Forum. Romain Kohn y a plaidé pour un service public national renforcé. ROM pour sa part voit un grand potentiel dans une collaboration plus étroite avec les classes scolaires et jeunes des communes respectives.

M. le Président remercie chaque participant pour sa contribution et rappelle que le débat de consultation en séance plénière est prévu pour la semaine prochaine.

2. Divers

Aucun sujet n'a été abordé sous le point « Divers ».

* * *

Luxembourg, le 09 juillet 2020

La Secrétaire-administrateur,
Francine Cocard

Le Président de la Commission de la Digitalisation, des
Médias et des Communications,
Guy Arendt